

Recherches sociographiques



L'économie de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent

Marcel Daneau

Volume 11, Number 1-2, 1970

La Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055479ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055479ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Daneau, M. (1970). L'économie de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. *Recherches sociographiques*, 11(1-2), 17-57. <https://doi.org/10.7202/055479ar>

Article abstract

L'économie de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent présente toutes les caractéristiques d'une région économiquement faible. Une proportion relativement élevée de la population œuvre dans l'industrie de la pêche, soit 53%; le chômage déguisé est considérable et les possibilités d'emploi hors de la pêche sont limitées; il y a peu de capital par tête et les revenus per capita sont faibles; les facilités de crédit et de mise en marché des produits de la pêche sont limitées; le développement technique dans la phase extractive de l'industrie de la pêche est insuffisant, les moyens de communication et de transport sont inadéquats.

L'ÉCONOMIE DE LA CÔTE-NORD DU GOLFE SAINT-LAURENT *

L'économie de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent présente toutes les caractéristiques d'une région économiquement faible. Une proportion relativement élevée de la population œuvre dans l'industrie de la pêche, soit 53%; le chômage déguisé est considérable et les possibilités d'emploi hors de la pêche sont limitées; il y a peu de capital par tête et les revenus per capita sont faibles; les facilités de crédit et de mise en marché des produits de la pêche sont limitées; le développement technique dans la phase extractive de l'industrie de la pêche est insuffisant, les moyens de communication et de transport sont inadéquats.

I. LES RESSOURCES NATURELLES DU GOLFE SAINT-LAURENT

1. *Aperçu général*

Il n'y a aucune ressource agricole exploitable commercialement sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. Terre de granit, accidentée, très pauvre en humus, la culture intensive y est impossible. On y voit tout au plus des potagers adjacents à la maison familiale, qui fournissent à peine, à cause du climat relativement rigoureux, les pommes de terre et les légumes nécessaires aux besoins de la maisonnée.

Aucune exploitation minière n'est en opération et la prospection des sols est pratiquement nulle. En conséquence, il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir le potentiel minier du territoire considéré. Les seuls renseignements disponibles touchent, de façon très fragmentaire d'ailleurs, cette partie du territoire qui s'étend entre Mutton Bay et Saint-Augustin. Les quelques échantillons analysés révèlent la présence de cuivre, de nickel, de zinc, de plomb et d'argent. Y a-t-il dans cette région des gisements exploitables industriellement? Seule une étude minière systématique pourrait nous renseigner à ce sujet.

* Cet article est tiré d'une étude plus générale publiée par le ministère des Pêches du Canada: Marcel DANEAU, *Le développement socio-économique des pêcheries de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent*, 1968.

La Côte-Nord du golfe Saint-Laurent est coupée par neuf rivières: Kégashka, la Musquaro, la Musquanousse, la Washicoutai, l'Olomane, l'Étamamiou, la rivière du Petit-Mécatina, la Saint-Augustin et la Saint-Paul. L'Olomane et l'Étamamiou sont peu importantes. Le potentiel énergétique de la Kégashka, de la Musquaro, de la Musquanousse et de la Washicoutai n'a pas encore été étudié; celui de la Saint-Paul n'est pas complété. Restent la rivière Petit-Mécatina et la Saint-Augustin. La première a une puissance cumulée de 448,644 kilowatts depuis sa source jusqu'à son embouchure, la deuxième, de 89,435 kilowatts. Il est probable que leur potentiel énergétique n'est pas suffisant pour penser à développer cette industrie pour le moment.

En ce qui concerne les ressources forestières du territoire elles sont certainement faibles. Un peu de forêt se rencontre le long des bassins des rivières ci-haut mentionnées. Notons toutefois que le bassin de la rivière Natashquan, à proximité de Kégashka, offre un potentiel d'exploitation forestière très considérable. Le gouvernement du Québec offrira sous peu des concessions forestières aux compagnies de pâtes et papier intéressées. Si ces richesses forestières sont mises en exploitation, l'impact sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent pourra être considérable. On ne peut actuellement que se perdre en conjecture sur l'importance que pourrait avoir une exploitation forestière industrielle de la Natashquan sur l'économie de la Côte-Nord. Il est permis de douter que cette influence soit énorme. La population de ce territoire n'a aucune tradition forestière et, de plus, la mécanisation du travail en forêt ne se prête guère à une augmentation substantielle de l'embauche.

Quant à l'industrie touristique, elle n'existe tout simplement pas. Le potentiel de développement est sans doute considérable. Les nombreux lacs et rivières de la région regorgent de truite et de saumon et ils pourraient exercer un fort attrait sur la gent touristique. D'autre part, sans système routier, l'attrait s'en trouve amoindri, car seuls les plus fortunés peuvent s'y rendre par avion. On ne peut donc songer à une industrie touristique pour la masse des citoyens tant qu'il n'y aura pas de route.

2. Ressources de la mer

L'économie de la Côte-Nord est essentiellement basée sur l'exploitation des ressources de la mer: toute la population de la Côte-Nord dépend plus ou moins directement de la pêche. Il pourrait difficilement en être autrement car c'est la seule ressource exploitée de la région. Tout le secteur secondaire se limite à la transformation du poisson à La Tabatière et à un séchoir à morue à Blanc-Sablon. Le secteur tertiaire, c'est-à-dire, le commerce, les caisses populaires, les hôpitaux, sert en majorité des pêcheurs. Bref, sans le poisson, la Côte-Nord serait inhabitée.

La morue demeure l'espèce la plus capturée sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. Elle est suivie par le saumon et la truite. Les captures de homard sont assez faibles et il se tue quelques milliers de loups-marins. D'autres espèces sont aussi capturées, tels l'esturgeon, le flétan, le caplan, l'éperlan, le hareng, et le maquereau, mais les prises totales de ces espèces sont négligeables. Depuis 1948, la production totale de morue de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent a beaucoup varié sans accuser de tendances nettes à l'accroissement. La production moyenne annuelle des vingt dernière années a été d'un peu plus de 8,000,000 de livres. En 1966, les prises sont évaluées à environ 6,750,000 livres. Durant les vingt dernières années, il s'est aussi capturé sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent 2,100,000 livres de saumon, 352,000 livres de truite, 487,000 livres de homard, 225,869 loups-marins et 24,400 livres d'autres espèces (esturgeon, flétan, hareng, etc.).

a) *Localisation des prises.* Parmi les localités considérées, la première place comme producteur et comme receveur de poisson revient à Lourdes du Blanc-Sablon où les prises pendant la période 1947-1966 ont été en moyenne de 1,246,000 livres par an. La Tabatière, dont les prises ou les réceptions au cours des vingt dernières années ont été en moyenne de 1,115,000 livres par an, vient immédiatement après Lourdes du Blanc-Sablon. Puis suivent par ordre d'importance: Blanc-Sablon (770,000 livres), Harrington (650,000 livres), Salmon Bay (538,000 livres), Brador Bay (464,000 livres), Mutton Bay (394,000 livres), Bonne-Espérance (314,000 livres), Tête-à-la-Baleine (295,000 livres), Kégashka (256,000 livres), Middle Bay (254,000 livres), Saint-Augustin (250,000 livres), Caribou Island (195,000 livres), Shékatika (185,000 livres), Old Office (173,000 livres), Dog Island (163,000 livres), Five Leagues (130,000 livres), Stock Point (125,000 livres), Romaine (60,000 livres), Wolf Bay, (44,000 livres), Pidgeon Island (43,000 livres), Little Fishery (18,000 livres), et Rivière-Saint-Paul (400 livres).

b) *Valeur des prises.* Pour 1966, la valeur totale des prises de morue par les pêcheurs est estimée à \$275,000. Si l'on classe les localités suivant la valeur de leurs prises de morue, la première place revient à Lourdes du Blanc-Sablon, puis viennent La Tabatière, Blanc-Sablon et les autres localités, telles qu'énumérées ci-dessus.

D'une localité à l'autre, les prises sont différentes. Il faut expliquer toutefois que ces prises ne reflètent pas exactement la situation de chacune des localités. Les prises de La Tabatière, par exemple, semblent très élevées parce qu'elles contiennent aussi les prises de certaines localités comme Harrington, Mutton Bay, Tête-à-la-Baleine, et d'autres localités qui y ont expédié leurs prises: si depuis quelque années les prises ont été plus abondantes à La Tabatière, une bonne partie de cette augmentation est imputable aussi à quelques chalutiers qui y débarquent leurs captures.

En volume, la morue est de loin l'espèce la plus importante parmi les prises de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. Mais la proportion des divers groupes dans l'ensemble des prises est souvent très différente selon qu'on la calcule en valeur ou en volume. C'est ainsi que la morue qui, pendant la période 1947-1966, compte pour quelque 84% du poids total des prises, ne représente que 72% de leur valeur totale. En revanche, la part du saumon, de la truite et du homard qui, pendant la période 1947-1966, pèse moins de 2% du poids total des prises sur la Côte-Nord, représente 15% de la valeur totale. Dans le cas des autres espèces (flétan, hareng, caplan, maquereau), l'importance en poids est de 14%, alors que la valeur de ces prises ne dépasse pas 13%. Il convient de mentionner ici la chasse aux lousps-marins qui se pratique intensément au printemps. Durant la période de 1947-1966, cette chasse a rapporté 225,869 unités d'une valeur totale de \$1,348,124. La moyenne annuelle est par conséquent d'un peu moins de 11,300 lousps-marins tués, d'une valeur moyenne de \$67,400.

c) *Équipement, équipage et propriété des engins de pêche.* On dispose de statistiques assez complètes sur le nombre de bateaux à moteur et de pêcheurs durant la période de 1947-1966. Pendant les vingt dernières années, les variations annuelles du nombre de pêcheurs et de bateaux sont considérables et il ne se dégage aucune tendance vers un accroissement net ou une diminution nette du nombre de pêcheurs ou de bateaux. La Côte-Nord compte donc quelque 600 pêcheurs utilisant, en moyenne, quelques 450 bateaux.

Les pêcheurs de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent utilisent des petits bateaux. Leur longueur moyenne est d'un peu moins de 30 pieds. Cette flotille de pêche n'a guère changé au cours des âges, sauf qu'elle s'est agrémentée durant les dernières années de six navires de type gaspésien et de deux gros chalutiers. Dans l'ensemble, les pêcheurs de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent sont satisfaits de la longueur de leur bateau, compte tenu du genre de pêche qu'ils pratiquent: 52% des pêcheurs trouvent que leur bateau est d'une bonne longueur, 44% le trouvent trop petit et 6% le considèrent trop long.

Les petits bateaux de la Côte-Nord sont manœuvrés par un homme seul dans une proportion de 32%; 41% des bateaux ont 2 pêcheurs à bord. Le reste est composé de 3 ou 4 membres d'équipage, formant généralement un groupe, pour la pêche à la trappe à la morue ou aux filets à maquereau. Lorsqu'il y a plus d'un pêcheur par bateau, celui-ci appartient dans la majorité des cas à un seul pêcheur (54%); 35% des bateaux sont la propriété conjointe de deux pêcheurs et 9% des bateaux appartiennent à 4 pêcheurs.

Les engins de pêche utilisés sont peu nombreux et peu variés. Il y a la trappe à morue possédée encore par 54% des pêcheurs de cette région; les

filets maillants utilisés par 74% d'entre eux; la palangre, la ligne à main et le *jigger*. Les pêcheurs possèdent en moyenne 7 filets, 5 palangres et 2 lignes à main ou *jigger*. Des prises totales de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, 25% des prises proviennent des trappes à morue; 48% des filets maillants à morue; 15% des palangres; 7% des lignes à main ou *jigger*; et enfin, 5% d'autres divers engins.

Lorsqu'il y a plus d'un membre d'équipage par bateau, la propriété des engins de pêche est souvent partagée. Dans 33% des cas, les engins de pêche appartiennent à un seul membre, mais le plus souvent, les engins de pêche sont de propriété commune. Par exemple, 49% des pêcheurs se partagent moitié-moitié la propriété des engins de pêche et 12% des pêcheurs n'en possèdent que le quart.

d) *Jours de pêche*. La productivité et la rentabilité de la pêche côtière de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent sont très faibles. Fondamentalement, cet état de choses est occasionné par un équipement désuet, par des prix relativement bas payés aux pêcheurs pour leurs prises, par un manque de connaissance professionnelle sur ce qui touche les différents aspects de la pêche. De plus, la saison de pêche est relativement courte: peu nombreux sont ceux qui pêchent plus de 100 jours par an. Il va de soi que le revenu des pêcheurs dépend fortement de l'effort de pêche ou temps passé en mer. De fait, le revenu augmente graduellement avec un accroissement des jours de pêche. Le revenu peut même doubler si le nombre des jours passés en mer double. Par exemple, les pêcheurs qui ont pêché entre 60 et 79 jours ont un revenu moyen de \$554, alors que ceux qui ont pêché entre 120 et 139 jours gagnent plus de \$1,200, en moyenne. En revanche, les dépenses de pêche n'augmentent pas dans la même proportion. Elles sont plutôt relativement stables, peu importe le nombre de jours passés en mer, de sorte que le revenu net de la pêche croît substantiellement avec l'effort. Notons enfin que les dépenses de pêche totalisent la moitié du revenu en moyenne.

Si le nombre de jours passés en mer est faible, on ne peut en imputer la cause à l'absence de pêche le samedi, car tous les pêcheurs de la Côte-Nord sortent en mer le samedi, lorsque les conditions climatiques sont favorables. Pendant la durée de la saison de pêche, toutefois, le temps de pêche perdu est parfois considérable. En 1966, 20 jours de pêche ont été perdus, en moyenne, par suite de conditions climatiques défavorables; 49% des pêcheurs affirment même n'avoir pu se rendre en mer plus de 20 jours. Comme le nombre de jours de pêche est de 93 jours en moyenne, on peut présumer que les pêcheurs auraient pu pêcher 113 jours en moyenne ou qu'ils ont perdu près de 18% de leur temps.

En ce qui concerne le temps consacré aux différentes tâches durant une journée de pêche, le pêcheur côtier la répartit de la façon suivante:

TABLEAU 1

Répartition des pêcheurs de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent et revenus moyens, selon les jours de pêche, 1967.

JOURS DE PÊCHE	PÊCHEURS %	REVENU MOYEN (pêche) \$	DÉPENSES MOYENNES (pêche) \$	REVENU NET (pêche) \$
0 - 19.....	9	39	106	-67
20 - 39.....	9	521	414	107
40 - 59.....	17	525	321	204
60 - 79.....	20	554	277	277
80 - 99.....	21	759	434	325
100 - 119.....	12	1,200	426	774
120 - 139.....	10	1,270	466	804
140 - 159.....	1	1,100	461	639
160 et plus.....	1	1,800	700	1,100
Moyenne: 93 jours	100	707	356	351

temps en mer, 9 heures en moyenne; temps de pêche, 7 heures en moyenne; réparation de l'équipement de pêche, une vingtaine de minutes; préparation à la pêche, 1 heure. Comme tous les pêcheurs de la Côte-Nord évident et salent leur poisson en totalité ou en partie, il faut ajouter 3 heures additionnelles à cette tâche. Pendant une journée de pêche, donc, le pêcheur de la Côte-Nord travaille une moyenne de 12 à 13 heures. Pour la totalité de son temps consacré à la pêche, il reçoit en moyenne \$7.60 par jour ou environ \$0.65 l'heure.

e) Commercialisation des prises. La majeure partie de la production de morue est soumise à un traitement de conservation par le sel. En 1967, la répartition par utilisation de l'ensemble des prises de morue a été la suivante: 66% ont été salées, 34% ont été dirigées vers la congélation. La totalité des prises de saumon, de poisson rouge, de flétan, de truite, de plie, a été congelée. Le maquereau et le hareng furent vendus salés.

L'industrie de transformation a absorbé environ le tiers des prises de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. Les deux autres tiers ont été transformés par les pêcheurs eux-mêmes. Les morues sont salées dans des petits entrepôts familiaux prévus à cette fin, selon des procédés très simples. La morue salée est généralement vendue individuellement aux transformateurs par les pêcheurs. Ces transformateurs peuvent être des résidents de la Côte-Nord

ou des marchands ambulants en provenance de Terre-Neuve qui agissent pour le compte de sociétés localisées à Terre-Neuve ou en Nouvelle-Écosse. Notons ici que le prix offert par ces différents acheteurs a une très grande importance pour les pêcheurs. Ils vendront aux plus offrants peu importe leur provenance. Ce qui n'est pas sans causer certains préjudices aux sociétés locales qui, comme l'Association coopérative de Belle-Isle, ne peuvent concurrencer ces acheteurs extra-régionaux et qui, de ce fait, n'ont pas une production suffisante pour être rentables. Par ailleurs, il est peu probable que les pêcheurs de la Côte-Nord changent leurs méthodes de production et de vente à court terme. Habités à un régime autarcique, individualistes, traditionnels, méfiants, ils ne sont pas prêts à utiliser une nouvelle technologie. Ils ne peuvent pas, par manque de connaissance ou par traditionnalisme, arriver à sortir des sentiers battus. Par exemple, le passage à la vente du poisson frais ne serait accepté que par seulement 49% d'entre eux.

En terminant cette partie sur les ressources, il serait peut-être utile de se demander si la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent peut fournir d'autres produits de la mer que ceux qu'elle produit généralement. Il semblerait qu'il y aurait possibilité d'exploiter commercialement les algues marines et les crabes. Quant à l'exploitation commerciale des myes, des moules et du homard, les opinions sont assez partagées. En ce qui concerne les huîtres et les crevettes, les possibilités sont quasi nulles. Seul un relevé biologique systématique permettrait de connaître le véritable potentiel des pêcheries.

II. LA STRUCTURE DES OCCUPATIONS

1. Occupation des chefs de famille

La proportion des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, qui sont pêcheurs, n'est pas aussi forte que l'on pouvait le croire. En effet, un peu plus de la moitié (53%) seulement de la totalité des chefs de famille comprend des pêcheurs; 14% sont des travailleurs non qualifiés (cols bleus); 4% sont des travailleurs semi-qualifiés (cols blancs); 7% sont des travailleurs semi-qualifiés (cols bleus) et, finalement, 7% sont des travailleurs qualifiés. Il y a 1% de professionnels. Notons que 14% des chefs de famille n'ont aucune occupation par suite de vieillesse, de maladie ou de chômage.¹

¹ La classification utilisée est la suivante: 1. *Pêcheurs*; 2. *Chasseurs*; 3. *Travailleurs non qualifiés (cols blancs)*: cuisinière, buandier, ménagère, aide garde-malade; 4. *Travailleurs non qualifiés (cols bleus)*: journalier ou manoeuvre, gardien de nuit, gardien de phare, garde-chasse, garde-pêche, peintre, garçon d'ascenseur, guide, garde-feu, surveillant des lignes télégraphiques; 5. *Travailleurs semi-qualifiés (cols blancs)*: agent des compagnies maritimes et aériennes, vendeur dans un magasin, caissier, maître de poste, secrétaire, comptable, téléphoniste, télégraphiste, opérateur de radio, facteur; 6. *Travailleurs semi-qualifiés (cols bleus)*: mécanicien, plombier, mineur, trancheur dans les usines à poisson, débardeur, contre-maître dans les usines à poisson, marin, charpentier, classifi-

La distribution des enfants masculins et féminins qui travaillent est analysée dans le tableau 2. Nous constatons d'une part, que la proportion des enfants masculins pêcheurs est plus faible que chez les pères; ils préfèrent plutôt un travail de cols bleus ou de cols blancs. Et, d'autre part, que les enfants féminins s'adonnent à des occupations de cols blancs surtout et de cols bleus.

Quant aux pères des chefs de famille actuels, ils étaient pêcheurs dans une proportion de 81%. Généralement, il y a une corrélation étroite entre

TABLEAU 2

Pourcentage des chefs de famille et de leurs enfants qui travaillent, selon l'occupation, 1967.

OCCUPATIONS	CHEFS DE FAMILLE	ENFANTS	
		Hommes	Femmes
1. Pêcheur	53	45	0
2. Chasseur	*	0	0
3. Travailleur non qualifié (col blanc)	*	4	0
4. Travailleur non qualifié (col bleu)	14	21	23
5. Travailleur semi-qualifié (col blanc)	4	7	56
6. Travailleur semi-qualifié (col bleu)	8	14	2
7. Travailleur qualifié	7	5	7
8. Travailleur professionnel	1	1	12
Aucune occupation	14	3	0
Total	100	100	100

* Moins de 0.5.

cateur de poisson; 7. *Travailleurs qualifiés*: électricien, technicien, soudeur, agent de la paix, secrétaire médicale, menuisier, hôtelier, premier maître (navire), marchand, officier de pêcheries, restaurateur; 8. *Travailleurs professionnels*: médecin, instituteur, professeur, infirmière, prêtre ou pasteur, ingénieur, capitaine de navire; 9. *Aucune occupation*: rentier, chômeur, assisté social.

l'occupation du père et celle du fils. Des pêcheurs actuels, 93% de leur père étaient pêcheurs; des travailleurs non qualifiés actuels (cols bleus), 30% de leur père étaient de la même catégorie; des travailleurs qualifiés actuels, 23% de leur père avaient une occupation similaire. Bref, les chefs de famille actuels ont eu tendance à suivre dans une large mesure, l'occupation de leur père.

Mais aujourd'hui, s'ils avaient à recommencer leur vie, suivraient-ils les mêmes traces? Chez les pêcheurs, 56% répondent affirmativement. Ce sont surtout les travailleurs non qualifiés (cols bleus) qui sont le moins satisfaits de leur occupation présente. Chez les professionnels, aucun ne désire changer d'occupation. Dans l'ensemble, 57% poursuivraient la même occupation. Parmi les raisons invoquées par les 43% des chefs de famille insatisfaits de leur occupation actuelle, celle citée le plus fréquemment est la modicité du revenu. Celle-ci relève de plusieurs facteurs: pour les pêcheurs, la saison est trop courte, l'équipement est inadéquat, le travail trop dur, le poisson est peu abondant, les prix sont trop faibles. Pour les autres, il y a l'instabilité de l'emploi reliée à l'absence d'industries locales ou, lorsqu'il y a une usine à poisson dans la place, à la brièveté des opérations. Présentement, s'ils pouvaient gagner le même revenu dans une autre occupation, 19% des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent changeraient d'occupation. Les quatre cinquièmes ne sont donc pas intéressés à faire autre chose et, dans l'ensemble, quelle que soit leur occupation actuelle; aucun travailleur non qualifié ou qualifié (cols blancs) et aucun professionnel ne changerait d'occupation.

Si la majorité ne veut pas changer d'occupation, c'est d'abord parce que la Côte-Nord n'a rien d'autre à leur offrir que l'occupation qu'ils ont présentement. Aucune autre occupation, affirment certains pêcheurs, ne peut leur donner le même revenu que celui qu'ils ont, dans le même temps. D'autres ne veulent pas changer d'occupation parce qu'ils aiment tout simplement leur métier ou parce qu'ils ne peuvent faire autre chose. Assez curieusement, ceux qui veulent changer d'occupation parce que, généralement, elle ne leur plaît pas ou qu'elle ne leur donne pas un revenu stable et garanti, aimeraient faire de la charpenterie ou de la menuiserie. Ces métiers sont très appréciés dans cette région.

2. Occupation secondaire des chefs de famille.

En plus de leur occupation principale, les deux tiers des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent ont une occupation secondaire. Cette proportion varie beaucoup d'une occupation à l'autre. Par exemple, seulement 9% des pêcheurs n'ont pas un emploi autre que celui qu'ils pratiquent, alors que les travailleurs non qualifiés (cols blancs), dont l'emploi principal est continu toute l'année, n'ont aucune occupation secondaire.

TABLEAU 3

Occupation des pères des chefs de famille selon l'occupation de leur fils, 1967.
(en pourcentage)

OCCUPATION DES FILS	OCCUPATION DES PÈRES											Total
	pêcheur	chasseur	non qualifié (col blanc)	non qualifié (col bleu)	semi-qualifié (col blanc)	semi-qualifié (col bleu)	qualité	semi-profes- sionnel	professionnel	aucune occupation		
1. Pêcheur	93	0	0	1	1	1	3	0	1	0	100	
2. Chasseur	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	100	
3. Travailleur non qualifié (col blanc)	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	
4. Travailleur non qualifié (col bleu)	52	4	0	30	8	6	0	0	0	0	100	
5. Travailleur semi-qualifié (col blanc)	58	0	0	14	14	0	7	0	0	7	100	
6. Travailleur semi-qualifié (col bleu)	65	0	0	0	0	27	4	4	0	0	100	
7. Travailleur qualifié	54	0	0	4	7	4	23	0	8	0	100	
8. Travailleur professionnel	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	
9. Aucune occupation	92	0	0	0	0	2	4	0	2	0	100	
Toute occupation	81	1	0	6	3	4	4	0	1	0	100	

Le fait qu'un chef de famille ait un emploi principal plus ou moins stable a donc une incidence certaine sur le fait qu'il prenne ou non un emploi secondaire.

Parmi ceux qui prennent un emploi secondaire, 72% font du travail non qualifié, c'est-à-dire qu'ils travaillent comme journaliers sur les travaux d'hiver. Il arrive que les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés font la pêche pour s'assurer un certain revenu d'appoint. Si l'occupation secondaire des chefs de famille est mise en relation avec leurs revenus, nous constatons un phénomène intéressant. Plus faible est le revenu, plus forte est la proportion sans occupation secondaire. Ou, inversement, plus élevé est le revenu, plus forte est la proportion des chefs de famille avec une occupation secondaire. Ce sont les chefs de famille dont les revenus varient entre \$3,000 et \$3,500 qui, dans l'ensemble, font un travail secondaire dans la plus forte proportion.

Les chefs de famille dont la scolarité varie entre 3 et 10 ans ont un travail secondaire à peu près dans la même proportion. Pour ceux qui n'ont aucune scolarité ou une scolarité de 12 ans ou plus, le travail secondaire est beaucoup moins important. Ceci s'explique surtout par le fait que les chefs de famille sans instruction sont relativement âgés alors que les plus instruits ont des emplois principaux stables.

L'occupation secondaire occupe une place relativement faible chez les chefs de famille ayant plus de 60 ans. Pour les autres, 70% et plus ont un autre emploi. Les charges familiales plus lourdes et le besoin de s'assurer un revenu supplémentaire en sont les causes fondamentales.

3. Aspiration des parents pour l'occupation des enfants

Parmi les occupations pouvant être choisies par les jeunes hommes, les pères ou chefs de famille en privilégient quelques-unes. Le travail effectué par les employés de bureau, par les ouvriers qualifiés et par les professionnels obtient la faveur des pères dans une proportion très forte. Le métier de mineur est le moins favorisé, suivi par ceux de pêcheur, de manœuvre et d'ouvrier d'usine.

Pourquoi certaines occupations sont-elles privilégiées par rapport à d'autres? La stabilité de l'emploi, la facilité de l'emploi, la garantie d'un revenu stable et l'importance du revenu sont les quatre raisons invoquées pour privilégier certaines occupations par rapport à d'autres. Si le métier de pêcheur est défavorisé, c'est parce qu'il n'est pas payant, saisonnier et exigeant. Le métier de mineur est largement rejeté à cause de la saleté et de la difficulté de l'emploi. L'usine offre un travail trop routinier et peu rémunérateur. Notons ici que le cadre de référence des chefs de famille se rapporte aux usines à poisson surtout.

Les aspirations des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent pour leurs garçons ou leurs filles d'âge scolaire ou pré-scolaire sont

TABLEAU 4

Occupation secondaire des chefs de famille selon leur occupation principale, 1967.
(en pourcentage)

OCCUPATION PRINCIPALE	OCCUPATION SECONDAIRE									AUCUNE OCCUPATION SECONDAIRE
	pêcheur	chasseur	non qualifié (col blanc)	non qualifié (col bleu)	semi-qualifié (col blanc)	semi-qualifié (col bleu)	qualifié	professionnel	TOTAL	
1. Pêcheur.....	0	1	1	77	6	10	5	0	100	9
2. Chasseur.....	0	0	0	100	0	0	0	0	100	0
3. Travailleur non qualifié (col blanc)...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100
4. Travailleur non qualifié (col bleu)...	16	0	0	81	0	0	3	0	100	36
5. Travailleur semi-qualifié (col blanc)...	40	0	0	40	20	0	0	0	100	64
6. Travailleur semi-qualifié (col bleu)...	37	0	0	58	0	0	5	0	100	27
7. Travailleur qualifié.....	0	0	0	37	38	25	0	0	100	69
8. Travailleur professionnel.....	0	0	0	50	50	0	0	0	100	50
9. Aucune occupation.....	38	0	0	25	0	25	12	0	100	83
Toute occupation.....	7	1	1	72	6	8	5	0	100	31

TABLEAU 5

Occupation secondaire des chefs de famille selon les revenus, 1967.

(en pourcentage)

REVENUS	OCCUPATION SECONDAIRE									AUCUNE OCCUPATION SECONDAIRE
	pêcheur	chasseur	non qualifié (col blanc)	non qualifié (col bleu)	semi-qualifié (col blanc)	semi-qualifié (col bleu)	qualifié	professionnel	Total	
Moins de 1,000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100
1,000 - 1,499	6	6	0	81	0	0	7	0	100	47
1,500 - 1,999	2	2	0	75	6	9	6	0	100	56
2,000 - 2,499	3	0	3	80	3	9	2	0	100	25
2,500 - 2,999	4	0	0	83	4	7	2	0	100	29
3,000 - 3,499	14	0	0	52	10	14	10	0	100	12
3,500 - 3,999	33	0	0	44	6	17	0	0	100	28
4,000 - 4,499	0	0	0	86	0	0	14	0	100	56
4,500 - 4,999	0	0	0	50	25	25	0	0	100	33
5,000 et plus	8	0	0	53	24	0	15	0	100	55
Tout revenu	7	1	1	72	6	8	5	0	100	

TABEAU 6
Occupation secondaire des chefs de famille selon les années de scolarité, 1967.
 (en pourcentage)

ANNÉES DE SCOLARITÉ	OCCUPATION SECONDAIRE									AUCUNE OCCUPATION SECONDAIRE	
	pêcheur	chasseur	non qualifié (col blanc)	non qualifié (col bleu)	semi-qualifié (col blanc)	semi-qualifié (col bleu)	qualifié	professionnel	Total		
Aucune.....	5	5	0	81	0	0	0	9	0	100	57
1-2.....	7	0	0	79	7	7	0	0	0	100	44
3-4.....	4	0	2	88	0	6	0	0	0	100	28
5-6.....	9	0	0	73	5	9	4	0	0	100	23
7-8.....	5	2	2	66	7	11	7	0	0	100	27
9-10.....	14	0	0	22	36	14	14	0	0	100	33
11-12.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100
13 et plus.....	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	75
Toute scolarité.....	7	1	1	72	6	8	5	0	0	100	31

riches et variées. Seulement 4% des garçons des âges précités feraient de la pêche si les désirs de leurs parents se réalisaient. Aucun ne serait chasseur et très peu seraient manœuvres ou ouvriers non qualifiés (cols bleus). Par ordre d'importance, leurs garçons feraient des travailleurs semi-qualifiés (cols bleus) dans une proportion de 33%, puis viennent les occupations professionnelles (31% des garçons) et les travailleurs qualifiés (23% des garçons). Dans les emplois semi-qualifiés, le travail de mécanicien et de charpentier obtient la plus haute cote. Le travail de l'électricien, du technicien et du pilote d'avion attirerait une forte proportion des jeunes dans les occupations spécialisées. Enfin, le travail de l'ingénieur, du professeur et du médecin jouit d'une importance exceptionnelle parmi les occupations professionnelles.

Chez les filles d'âge scolaire ou pré-scolaire, leurs parents en feraient des travailleuses professionnelles dans une proportion de 79%, ce qui est nettement plus élevé que chez les garçons. Les professions d'institutrices ou de professeurs et d'infirmières atteindraient 95% de celles-ci. Le travail d'aide garde-malade, de secrétaire et d'hôtesse de l'air serait rempli par toutes les autres filles non professionnelles, si les aspirations des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent se réalisaient.

III. LE NIVEAU DE VIE DES FAMILLES

1. *L'actif de la population*

La municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent n'est pas très riche. En cela, elle ne fait que refléter les conditions économiques de ses citoyens dont la richesse ou la valeur des biens est elle-même relativement faible. L'actif ou l'avoir des chefs de famille est estimé à un peu moins de \$6,000 en moyenne. L'évaluation de tous les biens possédés par toutes les familles de la Côte-Nord totaliserait donc quelques \$4,800,000.

La répartition des chefs de famille de la Côte-Nord, par catégorie d'actif et selon l'occupation nous fait constater que 43% des pêcheurs ont un actif variant entre \$5,000 et \$10,000 et que l'actif moyen de tous les pêcheurs s'établit à \$6,206. Nous y voyons aussi que les chasseurs, les chefs de famille sans occupation, les travailleurs non qualifiés (cols bleus) possèdent moins de biens ou des biens de moindre valeur que les autres travailleurs. Effectivement ce sont les travailleurs qualifiés, suivis des professionnels, qui sont les plus riches, c'est-à-dire qu'ils sont mieux pourvus, matériellement, que les autres travailleurs. La valeur des différents biens possédés par les travailleurs de la Côte-Nord nous indique que l'équipement de pêche détenu par les non-pêcheurs, à l'exception des chasseurs, des travailleurs non qualifiés (cols bleus) et des professionnels, est aussi important que celui des pêcheurs eux-mêmes. En somme, une bonne proportion des chefs de famille de la

TABLEAU 7

Occupation secondaire des chefs de famille selon l'âge, 1967.
(en pourcentage)

ÂGE	OCCUPATION SECONDAIRE									AUCUNE OCCUPATION SECONDAIRE	
	pêcheur	chasseur	non qualifié (col blanc)	non qualifié (col bleu)	semi-qualifié (col blanc)	semi-qualifié (col bleu)	qualifié	professionnel	Total		
0 - 19.....	0	0	0	100	0	0	0	0	0	100	0
20 - 29.....	10	0	2	71	5	5	7	0	0	100	25
30 - 39.....	3	0	2	76	5	10	4	0	0	100	21
40 - 49.....	7	1	0	66	9	11	6	0	0	100	20
50 - 59.....	3	0	0	84	8	5	0	0	0	100	28
60 - 69.....	6	6	0	82	0	6	0	0	0	100	64
70 - 79.....	45	0	0	29	0	14	14	0	0	100	64
80 et plus.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100
Tout âge.....	7	1	1	72	6	8	5	0	0	100	31

TABLEAU 8

*Occupation désirée par les chefs de famille pour leurs garçons
d'âge pré-scolaire ou scolaire, 1967.*

OCCUPATION		POUR- CENTAGE DE GARÇONS
1. Pêcheur.....		4
2. Chasseur.....		0
3. Travailleur non qualifié (col blanc).....		0
4. Travailleur non qualifié (col bleu).....		2
5. Travailleur semi-qualifié (col blanc).....		8
a) non spécifié.....	63	
b) secrétaire.....	22	
c) comptable.....	8	
d) commis de magasin.....	7	
total.....	100	
6. Travailleur semi-qualifié (col bleu).....		33
a) non spécifié.....	1	
b) mécanicien.....	50	
c) plombier.....	2	
d) contremaître.....	1	
e) charpentier.....	46	
total.....	100	
7. Travailleur qualifié.....		22
a) non spécifié.....	1	
b) électricien.....	22	
c) technicien.....	29	
d) soudeur.....	7	
e) agent de la paix.....	1	
f) conducteur (train).....	1	
g) menuisier.....	2	
h) administrateur.....	2	
i) marchand.....	10	
j) pilote.....	25	
total.....	100	
8. Travailleur professionnel.....		31
a) non spécifié.....	21	
b) médecin.....	16	
c) professeur.....	21	
d) prêtre ou pasteur.....	7	
e) capitaine.....	10	
f) philosophe.....	1	
g) avocat.....	1	
h) ingénieur.....	23	
total.....	100	
TOTAL.....		100

TABLEAU 9

*Occupation désirée par les chefs de famille pour leurs filles
d'âge pré-scolaire, 1967.*

OCCUPATION		POUR- CENTAGE DE FILLES
1. Pêcheur.....		0
2. Chasseur.....		0
3. Travailleur non qualifié (col blanc).....		12
a) cuisinière.....	29	
b) ménagère.....	16	
c) aide garde-malade.....	55	
total.....	100	
4. Travailleur non qualifié (col bleu).....		0
5. Travailleur semi-qualifié (col blanc).....		5
a) non spécifié.....	17	
b) secrétaire.....	83	
total.....	100	
6. Travailleur semi-qualifié (col bleu).....		0
7. Travailleur qualifié.....		3
a) hôtesse de l'air.....	100	
8. Travailleur professionnel.....		79
a) non spécifié.....	5	
b) médecin.....	*	
c) professeur.....	51	
d) infirmière.....	44	
total.....	100	
TOTAL.....		100

* Moins de 0.5.

Côte-Nord, quelle que soit leur occupation, est organisée pour faire la pêche. Ces chefs de famille possèdent un équipement de pêche assez élaboré, même s'ils ne font pas de la pêche leur occupation principale. La pêche leur donne un revenu d'appoint durant les périodes de l'année où leur emploi principal ne les occupe pas pleinement. Chez les pêcheurs, la valeur de leur

TABLEAU 10

Actif des chefs de famille selon l'occupation, 1967.

(en pourcentage)

OCCUPATION	Actif (\$)									ACTIF MOYEN (\$)	
	Aucun	Moins de 1,000	1,000 1,999	2,000 2,999	3,000 4,999	5,000 9,999	10,000 19,999	20,000 39,999	40,000 et plus		Total
1. Pêcheur.....	0	1	4	8	32	45	11	1	0	100	6,206
2. Chasseur.....	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	3,850
3. Travailleur non qualifié (col blanc).....	0	0	0	0	0	100	0	0	0	100	5,000
4. Travailleur non qualifié (col bleu).....	0	4	8	22	34	26	4	2	0	100	4,854
5. Travailleur semi-qualifié (col blanc).....	0	0	7	29	14	29	14	7	0	100	6,746
6. Travailleur semi-qualifié (col bleu).....	0	0	0	8	27	54	11	0	0	100	6,208
7. Travailleur qualifié.....	0	0	0	8	8	42	27	15	0	100	11,517
8. Travailleur professionnel.....	0	0	0	0	50	25	25	0	0	100	8,359
9. Aucune occupation.....	2	0	29	24	31	14	0	0	0	100	3,192
Toute occupation.....	*	1	7	13	30	37	10	2	0	100	5,925

Moins de 0.5.

équipement de pêche ou d'autres bien utilisés à la pêche comprend environ le tiers de leur actif total. Ce sont toutefois les autres biens, c'est-à-dire leur maison principale, leur deuxième maison de pêche, leur ameublement, leur automobile ou leur auto-neige qui constituent le plus fort de leur actif. Il en est de même pour toutes les autres catégories de travailleurs. L'actif moyen des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent augmente avec leurs revenus. Plus les revenus sont élevés, plus la valeur des biens possédés augmente. Ceux dont les revenus varient entre \$1,000 et \$1,500 possèdent un actif d'un peu moins de \$3,500 alors que ceux dont les revenus sont de plus de \$5,000 ont un actif moyen de plus de \$13,500. Ces derniers ont pu accumuler plus de richesse matérielle que les premiers.

Comme les revenus augmentent généralement avec une augmentation de la scolarité et que l'actif monte avec les revenus, il ne peut y avoir qu'une relation positive entre l'actif et la scolarité: plus les chefs de famille sont instruits, plus la valeur de leurs biens croît.

Par contre, il y a certains changements dans la composition de l'actif lui-même. À titre d'exemple, notons que les individus sans aucune scolarité possèdent beaucoup de biens de pêche alors que les individus avec 10 ans de scolarité et plus ont un éventail restreint de biens de pêche. L'actif des individus les plus instruits de la Côte-Nord, qui ne pêchent généralement pas sauf occasionnellement, est porté sur leur maison, leur chalet, leur automobile, etc. Quant à la relation entre l'âge des chefs de famille et la valeur des biens qu'ils possèdent, elle révèle une augmentation de l'actif jusqu'à 50 ans puis une diminution par la suite.

Ce phénomène peut s'expliquer de deux façons: *a*) les plus âgés n'ont pu accumuler les biens qu'ils auraient pu désirer au moment de leur jeunesse à cause de la faiblesse de leurs revenus à cette époque; *b*) les plus âgés se sont départis de certains biens qu'ils possédaient parce qu'ils ne leur étaient plus utiles. Par exemple, on ne trouve plus d'équipement de pêche chez les plus de 80 ans, parce qu'ils l'ont probablement vendu, et la valeur de leur maison, par surcroît, est très basse. Nous trouvons néanmoins, que la valeur des biens détenus par les plus âgés, qui ne se sont pas départis de leurs biens, se compare avantageusement avec la valeur des biens des plus jeunes. En somme, ceux qui possèdent de l'équipement de pêche ou toute autre propriété, quel que soit leur âge, utilisent des biens de même valeur le plus souvent. En 1967, 44% des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent nous ont affirmé que leurs revenus leur permettaient d'accroître leur actif, c'est-à-dire, d'acheter des biens plus nombreux et de valeur supérieure ou d'accroître leurs épargnes. Mais 44% n'ont pu que maintenir leur actif; les 12% restant ont dû se départir de certains biens ou diminuer leurs épargnes pour maintenir leur niveau de vie.

TABLEAU 11

Valeur moyenne des biens détenus par les chefs de famille selon l'occupation, 1967.

(en dollars)

BIENS DÉTENUS	OCCUPATIONS								
	1 - Pêcheur	2 - Chasseur	3 - Travailleur n.q. (col blanc)	4 - Travailleur n.q. (col bleu)	5 - Travailleur s.q. (col blanc)	6 - Travailleur s.q. (col bleu)	7 - Travailleur qualifié	8 - Travailleur professionnel	Aucune occupation
<i>Équipement de pêche :</i>									
Coque.....	449	200	0	208	493	588	389	300	342
Moteur.....	353	100	0	261	625	485	455	625	273
Équipement de bord.....	61	0	0	40	41	120	71	0	48
Ligne à main.....	9	0	0	9	4	12	21	0	6
Jigger.....	5	0	0	5	4	6	6	0	3
Filet maillant à morue.....	253	0	0	272	70	292	170	0	188
Filet maillant à maquereau.....	483	0	0	0	60	0	0	0	330
Filet maillant à hareng.....	57	0	0	100	40	118	0	0	47
Trappe à morue.....	976	0	0	980	800	500	500	0	557
Filet maillant à saumon et truite.....	103	0	0	341	76	43	0	0	50
Casier à homard.....	69	0	0	17	21	20	0	0	0
Palangre.....	66	0	0	72	50	51	110	50	40
<i>Autres propriétés de pêche :</i>									
Hangar à poisson.....	255	0	0	255	300	217	425	0	190
Quai privé.....	84	0	0	70	133	87	366	0	36
Vignaux.....	48	0	0	5	50	15	0	0	17
Entrepôt.....	316	0	0	349	188	475	1,077	0	226
Négère.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Autres propriétés :</i>									
Maison principale.....	2,175	2,000	3,000	2,483	2,553	3,323	5,604	3,166	1,681
Autres maisons.....	748	0	0	882	1,120	400	2,300	3,833	450
Anneublement.....	1,103	700	2,000	1,224	1,421	1,386	2,281	2,472	878
Automobile, camion, auto-neige.....	830	850	0	768	1,025	635	1,334	375	622
Autres biens.....	791	0	0	356	2,220	532	4,506	0	156

TABLEAU 12

Actif des chefs de famille selon les revenus, 1967.

(en pourcentage)

REVENUS (\$)	ACTIF (\$)								ACTIF MOYEN (\$)	
	Aucun	Moins de 1,000	1,000 1,999	2,000 2,999	3,000 4,999	5,000 9,999	10,000 19,999	20,000 39,999		TOTAL
Moins de 1,000.....	0	0	100	0	0	0	0	0	100	1,025
1,000 - 1,499.....	0	0	30	20	33	17	0	0	100	3,430
1,500 - 1,999.....	1	2	11	14	41	26	5	0	100	4,604
2,000 - 2,499.....	0	0	8	18	29	40	5	0	100	4,942
2,500 - 2,999.....	0	2	6	15	38	36	2	1	100	4,895
3,000 - 3,499.....	0	0	0	12	30	45	12	3	100	6,623
3,500 - 3,999.....	0	0	0	4	12	72	12	0	100	6,932
4,000 - 4,499.....	0	0	0	6	19	38	37	0	100	8,350
4,500 - 4,999.....	0	0	0	0	0	35	67	0	100	12,043
5,000 et plus.....	0	0	0	3	7	31	38	21	100	13,597
Tout revenu.....	*	1	8	13	30	36	10	2	100	5,925

* Moins de 0.5.

TABLEAU 13

Actif des chefs de famille selon les années de scolarité, 1967.

ANNÉES DE SCOLARITÉ	ACTIF (\$)								ACTIF MOYEN (\$)	
	Aucun	Moins de 1,000	1,000 1,999	2,000 2,999	3,000 4,999	5,000 9,999	10,000 19,999	20,000 39,999		TOTAL
Aucune.....	2	2	25	24	27	18	4	0	100	5,662
1-2.....	0	0	8	16	40	36	0	0	100	4,010
3-4.....	0	2	9	9	35	39	5	0	100	4,995
5-6.....	0	0	4	15	31	40	10	2	100	6,196
7-8.....	0	1	6	11	32	36	11	3	100	6,621
9-10.....	0	0	0	10	0	38	38	14	100	11,554
11-12.....	0	0	0	20	20	40	20	0	100	8,040
13 et plus.....	0	0	0	0	25	50	25	0	100	8,854
Toute scolarité.....	*	1	9	15	30	36	10	2	100	5,925

* Moins de 0.5.

TABLEAU 14

Actif des chefs de famille selon l'âge, 1967.
(en pourcentage)

ÂGE	ACTIF (\$)									ACTIF MOYEN (\$)
	Aucun	Moins de 1,000	1,000 1,999	2,000 2,999	3,000 4,999	5,000 9,999	10,000 19,999	20,000 39,999	TOTAL	
0-19.....	0	0	27	37	36	0	0	0	100	2,471
20-29.....	0	4	4	16	36	23	16	1	100	6,046
30-39.....	0	0	8	12	23	47	8	2	100	6,222
40-49.....	0	0	2	6	29	44	16	3	100	7,434
50-59.....	0	0	3	17	28	41	7	4	100	5,878
60-69.....	0	2	18	16	41	21	2	0	100	3,963
70-79.....	5	0	37	16	26	16	0	0	100	2,950
80 et plus.....	0	0	0	100	0	0	0	0	100	2,500
Tout âge.....	*	1	8	13	30	36	10	2	100	5,925

* Moins de 0.5.

2. Les revenus et les dépenses des familles

Le revenu personnel de la totalité des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent est estimé à environ \$2,300,000 en 1966. Per capita, le calcul donne un revenu d'approximativement \$530, ce qui est très légèrement supérieur au quart du revenu per capita (\$2,000) au Québec pour la même année. D'autre part, les dépenses moyennes des chefs de famille totalisent environ \$2,000,000 pour la même année, laissant un surplus global de \$300,000. Leur propension moyenne à consommer est de 0.87, c'est-à-dire que l'ensemble des familles de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent dépensent 87% de leurs revenus personnels ou en épargnent 13%.

Le revenu moyen des chefs de famille de la Côte-Nord s'établit à \$2,853. Toutefois, la proportion des chefs de famille gagnant moins que cette moyenne est assez considérable, à peu près 55%. Effectivement, la plus forte proportion gagne entre \$1,500 et \$2,000; 70% reçoivent moins de \$3,000.

Soulignons ici qu'un accroissement des revenus de la population, par une augmentation des dépenses gouvernementales sous forme de paiements de transfert ou d'investissement, a un effet négligeable sur l'économie régionale. En effet, l'économie de la Côte-Nord dépend en totalité de l'extérieur pour ses approvisionnements en biens de toute sorte. Il s'ensuit donc que le circuit monétaire intra-régional est extrêmement court. Aussitôt

TABLEAU 15

Pourcentage des chefs de famille par classes de revenu, 1966.

REVENUS (\$)	CHEFS DE FAMILLE
Moins de 1,000.....	*
1,000 - 1,499.....	8
1,500 - 1,999.....	23
2,000 - 2,499.....	21
2,500 - 2,999.....	18
3,000 - 3,499.....	9
3,500 - 3,999.....	7
4,000 - 4,499.....	4
4,500 - 4,999.....	2
5,000 et plus.....	8
TOTAL.....	100
REVENU MOYEN: \$2,853	

* Moins de 0.5.

versés dans la région, les argents retournent à leur origine extra-régionale en échange de biens périssables, de biens d'équipement, etc. En d'autres termes, leur propension marginale à importer est tellement forte, qu'un accroissement des revenus a un effet dans les régions autres que celle concernée. Ce phénomène impose donc une forte contrainte à l'expansion économique de la Côte-Nord.

Le revenu moyen des chefs de famille de la Côte-Nord, selon l'occupation, fait l'objet du tableau 16. Les pêcheurs ont des revenus moyens inférieurs à ceux des travailleurs qualifiés ou non qualifiés et à ceux des professionnels. Seuls les individus sans occupation et les chasseurs ont des revenus plus faibles que ceux des pêcheurs. Soulignons ici que la proportion des revenus moyens des pêcheurs provenant de la pêche n'est plus que de 28% alors qu'elle était de 56% en 1963.¹ Par contre, la proportion provenant des paiements de transfert ou d'autres occupations, c'est-à-dire des travaux d'hiver qui ne sont, à toute fin pratique, que des paiements de transfert déguisés, est passée de 35% en 1963 à 61% en 1966. En somme, les paiements de transfert directs ou indirects ont atteint une importance inégalée dans le passé pour les pêcheurs. Les travailleurs non qualifiés (cols blancs) et semi-qualifiés (cols blancs) ont des revenus supérieurs aux travailleurs non qualifiés (cols bleus) et semi-qualifiés (cols bleus). Ceci s'explique aisément par la stabilité de l'emploi des cols blancs par rapport aux cols bleus. Ce sont les travailleurs qualifiés et les professionnels qui ont les revenus moyens les plus élevés. Ces derniers reçoivent relativement peu de paiements de transfert par rapport à leurs revenus et aussi par rapport aux autres occupations. Par contre, les chefs de famille sans occupation vivent presque exclusivement de paiements de transfert directs ou indirects (travaux d'hiver). Ils retirent de cette façon 87% de leurs revenus. Quant aux dépenses, elles croissent avec l'augmentation du revenu mais l'épargne suit aussi la même tendance. Les pêcheurs n'ont épargné que \$71 en moyenne en 1966 alors que les travailleurs qualifiés et les professionnels épargnaient \$1,809 et \$1,195 respectivement. L'épargne moyenne de l'ensemble des chefs de famille de la Côte-Nord atteignait \$373 durant cette même année.

Dans les familles dont les revenus des chefs de famille sont moins de \$2,000, l'épargne est négative, en moyenne, c'est-à-dire que ces chefs de famille désépargnent ou s'endettent. L'épargne prend vraiment une certaine importance lorsque les chefs de famille gagnent \$3,000 et plus. Il faut souligner, néanmoins, que la propension marginale à épargner augmente jusqu'à ce que les chefs de famille gagnent \$4,500; dépassé ce revenu, l'inverse se produit. Il y a une explication possible à ce phénomène: les loisirs. En effet, les chefs de famille dont les revenus sont les plus élevés peuvent se payer annuellement des vacances à l'extérieur de la Côte-Nord.

¹ Voir: Marcel DANEAU. *Situation économique de la pêche côtière du Québec*, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, 1964.

TABLEAU 16

Revenu moyen et dépenses des chefs de famille selon l'occupation, 1966.

OCCUPATION	SOURCE DE REVENU												REVENU TOTAL MOYEN		DÉPENSES MOYENNES		SURPLUS OU DÉFICIT	
	Pêche		Chasse		Gages et salaires 1		Paiements de transfert 2		Autres 3		\$	%	\$	%	\$	%		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%								
1. Pêcheur.....	707	28	6	0	270	11	521	21	966	40	2,470	100	2,399	71				
2. Chasseur.....	0	0	0	0	0	0	0	0	1,900	100	1,900	100	1,800	100				
3. Travailleur non qualifié (col blanc).....	0	0	0	0	360	8	336	8	3,600	34	4,296	100	4,000	296				
4. Travailleur non qualifié (col bleu).....	63	2	7	0	556	20	375	14	1,723	64	2,724	100	2,477	247				
5. Travailleur semi-qualifié (col blanc).....	110	3	0	0	125	3	471	13	2,972	81	3,678	100	3,173	505				
6. Travailleur semi-qualifié (col bleu).....	173	5	0	0	981	38	529	16	1,551	41	3,234	100	2,589	645				
7. Travailleur qualifié.....	15	0	0	0	301	6	248	5	4,085	89	4,649	100	3,840	1,809				
8. Travailleur professionnel.....	150	3	0	0	80	1	222	4	5,430	92	5,882	100	4,687	1,195				
9. Aucune occupation.....	41	2	8	0	200	11	1,022	55	603	32	1,874	100	1,754	20				

1 Agriculture - Forêt - Voirie - Usine - Mines - Construction - Artisanat - Pension - Location - Tourisme.

2 Pension des vétérans - Assurance-chômage - Assistance-chômage - Pension de vieillesse - Allocations familiales - Allocations familiales aux enfants de 16 à 18 ans et bourses d'études - Pension des invalides - Pension des mères nécessiteuses - Autres aides gouvernementales (aveugles, sourds-muets, foyer nourricier) - Assistance gouvernementale (primes, subsides, dons) - Rabais sur le sel.

3 Revenus de l'épouse - Dons des enfants - Travaux d'hiver - Revenus des personnes travaillant à leur propre compte ou dans des secteurs autres que ceux mentionnés en 1.

Ils doivent supporter ainsi des coûts relativement considérables qui ont pour effet d'accroître leurs dépenses de consommation ou de diminuer leurs épargnes. Quoiqu'il en soit, nous constatons que la pêche est pratiquée par des chefs de famille dans toutes les classes de revenus et que la chasse se limite à des chefs de famille dont les revenus sont faibles. L'importance relative des *gages et salaires* et des *autres sources* augmentent, alors que celle des paiements de transfert diminue quand le revenu total moyen s'accroît.

Le degré d'instruction d'un individu a généralement une influence sur son revenu. Cette affirmation n'est pas nouvelle et elle est vraie partout. Toutefois, peu d'études nous donnent le niveau d'instruction qu'il faut atteindre pour vraiment faire un saut dans l'échelle des revenus. Pour la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, ce saut se fait après neuf ans de scolarité. Effectivement, les chefs de famille qui ont plus de neuf années de scolarité gagnent, en moyenne, près de deux fois plus que ceux qui n'ont pas atteint ce niveau. Pourquoi ? Tout simplement parce que les plus instruits occupent des postes permanents dans certains secteurs industriels et dans le secteur des services privés et gouvernementaux. Ceux qui ont dépassé la dixième année ne tirent plus de revenus de la pêche et de la chasse. Par contre, les *gages et salaires* et les *autres sources* de revenus en particulier sont d'une très grande importance.

L'âge du chef de famille a-t-il une incidence sur le revenu ? Entre 20 et 60 ans, les revenus moyens sont à peu près les mêmes. Ce n'est que dépassé 60 ans qu'il y a un certain fléchissement du revenu. La pêche rapporte le plus aux chefs de famille entre 40 et 50 ans. Les gages et salaires sont les plus élevés entre 20 et 29 ans. Chez les plus de 70 ans, les paiements de transfert dominant. Enfin les autres revenus sont plus substantiels chez les chefs de famille entre 20 et 30 ans qu'en tout autre groupe d'âge.

Quant aux dépenses, elles atteignent un sommet pour les individus entre 40 et 60 ans, par suite de leurs lourdes responsabilités familiales. C'est pourquoi leurs épargnes sont plus faibles. L'épargne moyenne la plus élevée est faite par les chefs de famille entre 20 et 30 ans et par ceux de plus de 70 ans. Les premiers ne sentent pas encore tout le poids des responsabilités et des coûts de leur jeune famille, alors que les derniers, eux, n'en n'ont plus ou peu.

Les revenus monétaires des chefs de famille de la Côte-Nord sont souvent suppléés par des revenus en nature. Les chefs de famille font un peu de culture pour satisfaire une partie des besoins alimentaires, ils coupent souvent leur propre bois de chauffage, ils consomment du poisson et ils tuent du gibier pour obtenir de la viande fraîche à peu de frais. La valeur moyenne de cette auto-consommation familiale est de \$192. Parmi les produits agricoles, la pomme de terre, certains légumes et les fruits sauvages rapportent le plus à la famille. La production de lait, de viande et d'œufs

TABEAU 17

Revenu moyen et dépenses des chefs de famille par classes de revenus, 1966.

REVENUS (\$)	SOURCE DE REVENU										REVENU TOTAL MOYEN		DÉPENSES MOYENNES		SURPLUS OU DÉFICIT	
	Pêche		Chasse		Gages et salaires		Paievements de transfert		Autres sources		\$	%	\$	%	\$	%
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%						
Moins de 1,000.....	0	0	0	0	0	0	0	900	100	0	0	900	100	895	100	5
1,000 - 1,499.....	143	12	10	1	81	7	568	46	426	34	1,228	100	1,318	100	-90	
1,500 - 1,999.....	245	14	12	0	186	11	587	34	710	41	1,740	100	1,769	100	-29	
2,000 - 2,499.....	444	20	1	0	220	10	602	27	958	43	2,225	100	2,082	100	143	
2,500 - 2,999.....	340	13	1	0	404	15	676	26	1,210	46	2,651	100	2,549	100	82	
3,000 - 3,499.....	789	25	0	0	395	12	658	21	1,346	42	3,188	100	2,959	100	229	
3,500 - 3,999.....	374	9	0	0	728	18	565	14	2,359	59	1,026	100	3,351	100	675	
4,000 - 4,499.....	818	19	0	0	913	22	452	11	2,045	48	4,228	100	5,148	100	1,080	
4,500 - 4,999.....	345	7	0	0	166	4	531	11	3,593	78	4,635	100	3,891	100	744	
5,000 et plus.....	560	10	0	0	317	6	507	9	4,154	75	5,538	100	4,862	100	676	

TABEAU 18

Revenu moyen et dépenses des chefs de famille selon les années de scolarité, 1966.

ANNÉES DE SCOLARITÉ	SOURCE DE REVENU										REVENU TOTAL MOYEN		DÉPENSES MOYENNES	SURPLUS OU DÉFICIT
	Pêche		Chasse		Gages et salaires		Paiements de transfert		Autres sources		\$	%		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%				
Aucune.....	235	11	0	0	110	5	908	44	811	40	2,062	100	2,066	-4
1 - 2.....	251	11	3	0	278	12	795	33	1,053	44	2,378	100	2,206	172
3 - 4.....	435	19	13	1	280	12	583	26	950	42	2,261	100	2,179	82
5 - 6.....	507	17	1	0	423	14	654	22	1,383	47	2,968	100	2,685	283
7 - 8.....	378	15	5	0	312	12	383	15	1,490	48	2,568	100	2,407	161
9 - 10.....	589	14	0	0	328	8	368	9	2,784	69	4,064	100	3,326	738
11 - 12.....	0	0	0	0	1,040	21	268	5	3,720	73	5,028	100	3,220	1,808
13 et plus.....	0	0	0	0	80	1	144	3	5,133	96	5,357	100	4,856	501

TABEAU 19

Revenu moyen et dépenses des chefs de famille selon l'âge, 1966.

Âge	SOURCE DE REVENU												REVENU TOTAL MOYEN	DÉPENSES MOYENNES	SURPLUS OU DÉFICIT
	Pêche		Chasse		Gages et salaires		Paiements de transfert		Autres sources		%	\$			
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%					
0 - 19	122	6	13	1	90	4	1,078	49	868	40	100	2,178	1,895	293	
20 - 29	415	14	4	0	490	16	296	10	1,807	60	100	3,013	2,210	803	
30 - 39	437	17	3	0	414	16	509	20	1,231	47	100	2,594	2,633	-39	
40 - 49	516	17	7	0	416	14	539	18	1,536	51	100	3,014	2,875	138	
50 - 59	438	16	1	0	173	6	559	20	1,652	58	100	2,823	2,746	77	
60 - 69	194	10	0	0	84	4	818	42	854	44	100	1,950	1,826	124	
70 - 79	147	8	0	0	21	1	1,433	75	315	17	100	1,916	1,530	386	
80 et plus	0	0	0	0	0	0	1,800	100	0	0	100	1,800	1,598	202	

est négligeable. La chasse demeure la plus importante source de revenus en nature. Quant au poisson auto-consommé, sa valeur est beaucoup plus faible que prévu. La consommation par famille par année n'est que de 126 livres. Ceci n'équivaut qu'à deux livres par semaine par famille ou à une consommation per capita d'environ 22 livres. C'est là une constatation surprenante, compte tenu de l'importance de la pêche sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent.

Nous avons vu précédemment que le revenu moyen des chefs de famille de la Côte-Nord est de \$2,853 et que leurs épargnes moyennes atteignent \$373. Ce dernier montant fut trouvé en faisant la différence entre le revenu moyen (\$2,853) et leurs dépenses moyennes (\$2,480).

Les dépenses affectées à la production agricole, forestière, et à la chasse comptent peu par rapport aux dépenses moyennes totales, elles sont un peu moins de 2%. La pêche n'absorbe que 10% des dépenses. Par contre, 88% des dépenses des chefs de famille sont allouées à la consommation courante ou à la satisfaction des besoins d'alimentation, de logement, de vêtement, etc.

TABLEAU 20

Revenus moyens en nature des chefs de famille selon les produits, 1966.

PRODUITS	VALEUR MOYENNE (\$)
Agriculture:	
1. Pomme de terre.....	38
2. Autres légumes.....	28
3. Viande.....	1
4. Produits laitiers.....	1
5. Œufs.....	1
6. Fruits cultivés.....	2
7. Fruits sauvages.....	20
Bois.....	32
Gibier.....	48
Poisson.....	21
TOTAL.....	192
Consommation moyenne de poisson par famille (livres).....	126

TABLEAU 21

Dépenses moyennes des chefs de famille selon différentes catégories de dépenses, 1966.

CATÉGORIE DE DÉPENSES	DÉPENSES MOYENNES (\$)
1. Production agricole	3
2. Production forestière.....	38
3. Chasse.....	7
4. Pêche.....	244
5. Consommation courante.....	2,188
TOTAL.....	2,480

Chez les pêcheurs côtiers pris isolément, les dépenses pour l'entretien de leur équipement et leurs frais d'exploitation totalisent en moyenne \$350, soit un peu plus de 50% de leurs revenus à la pêche (\$707) ou 15% de leurs revenus globaux (\$2,470).

3. L'endettement des familles

La population de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent n'est pas une population endettée. L'accroissement de ses revenus au cours des dernières années, grâce aux travaux d'hiver surtout, lui permet de rencontrer la quasi-totalité de ses dépenses ou même de rembourser certaines dettes contractées dans le passé. Qu'il y ait un certain endettement de la population n'a rien de surprenant en soi. C'est même un phénomène normal. Rares sont les individus qui n'ont pas besoin d'emprunter à un moment ou l'autre de leur vie pour faire face à des situations particulières. Les chefs de famille de la Côte-Nord n'échappent pas à cette règle.

En 1967, 38% des chefs de familles de la Côte-Nord avaient des dettes. Toutefois, l'endettement varie selon l'occupation. Bien que l'endettement moyen des pêcheurs (\$456) ne soit pas le plus élevé par rapport aux autres occupations, c'est cette catégorie d'occupation qui, avec les travailleurs non qualifiés (cols bleus), offre la plus forte proportion d'endettés, soit 35%. Les travailleurs semi-qualifiés ou qualifiés ainsi que les professionnels sont endettés dans une proportion d'environ 25%. Leur dette moyenne n'est pas très considérable, sauf chez les travailleurs qualifiés où elle dépasse

TABLEAU 22

Endettement des chefs de famille selon l'occupation, 1967.

(en pourcentage)

OCCUPATION	ENDETTEMENT (\$)										ENDETTEMENT MOYEN (\$)
	Aucun	Moins de 500	500 999	1,000 1,999	2,000 2,999	3,000 3,999	4,000 4,999	5,000 9,999	10,000 et plus	Total	
1. Pêcheur.....	55	17	16	7	3	1	0	0	1	100	456
2. Chasseur.....	100	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
3. Travailleur non qualifié (col blanc).....	0	0	0	100	0	0	0	0	0	100	1,000
4. Travailleur non qualifié (col bleu).....	54	26	14	4	0	0	0	0	2	100	319
5. Travailleur semi-qualifié (col blanc).....	72	14	0	7	0	0	7	0	0	100	410
6. Travailleur semi-qualifié (col bleu).....	77	11	4	8	0	0	0	0	0	100	171
7. Travailleur qualifié.....	76	4	8	0	4	8	0	0	0	100	738
8. Travailleur professionnel.....	75	0	0	25	0	0	0	0	0	100	350
9. Aucune occupation.....	78	12	8	0	2	0	0	0	0	100	126
Toute occupation.....	62	17	12	5	2	1	0	0	1	100	381

les \$700. Parmi les endettés, la plus forte proportion, pour l'ensemble des occupations, doit moins de \$500. La dette moyenne de la totalité des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent était de \$381 en 1967.

Selon les revenus, la proportion des chefs de famille sans dette est forte chez ceux qui gagnent moins de \$2,000 ou plus de \$5,000. Les premiers ne peuvent probablement pas s'endetter par suite de la modicité de leurs revenus; les deuxièmes ont moins besoin de recourir aux crédits. De 50 à 56% des chefs de famille de la Côte-Nord dont les revenus varient entre \$2,000 et \$5,000 n'ont aucune dette.

D'autre part, il y a une certaine relation entre la scolarité et l'endettement. Plus la scolarité est faible, plus la proportion des chefs de famille endettés est forte. Mais l'endettement moyen est plus fort chez les chefs de famille de scolarité élevée. Par exemple, les chefs de famille avec 5 ou 6 ans de scolarité doivent plus de \$1,500. Par ailleurs les chefs de famille dont la scolarité dépasse 13 ans n'ont aucune dette.

Enfin, plus les individus avancent en âge, plus la proportion des endettés est faible. Par surcroît, il y a une diminution progressive de l'endettement avec l'accroissement de l'âge. La proportion des chefs de famille les plus endettés se rencontre chez ceux dont l'âge varie entre 20 et 30 ans. Leur dette moyenne est de \$725. L'endettement est complètement disparu ou en voie de disparaître chez les chefs de famille de plus de 70 ans. Ceci s'explique encore facilement par le fait que les plus jeunes débutent dans la vie et qu'ils doivent, par conséquent, effectuer des dépenses considérables pour le logement, l'ameublement, etc., alors que les plus âgés se sont libérés de ces différentes charges.

Il a été mentionné précédemment que la dette moyenne des chefs de famille de la Côte-Nord était de \$381 en 1967. Qui sont les détenteurs de cette dette? Qui a avancé le crédit aux chefs de famille de la Côte-Nord? Sur les \$381 prêtés, les marchands généraux en détiennent 44%, ce sont les plus importants prêteurs. Ils sont suivis, par ordre d'importance, par les Caisses populaires (26%), les marchands de poisson (11%), les gouvernements (8%), les individus (5%), et, en dernier lieu, par les compagnies de finance et les coopératives de pêche (3% chacune). Les banques n'ont pas de succursales sur la Côte-Nord de sorte qu'elles ne peuvent pas prêter. La dette totale des chefs de famille de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent est estimée à approximativement \$300,000 en 1967. Par type de biens, elle se répartit de la façon suivante: bateaux et engins de pêche, 19% ou \$57,000; habitation, 25% ou \$75,000; ameublement, 9% ou \$27,000; automobiles, camions, auto-neiges, 4% ou \$12,000; nourriture et vêtement, 31% ou \$93,000; autres biens, 12% ou \$36,000. Notons enfin que 78% des chefs de famille de la Côte-Nord affirment n'avoir fait aucune dette en 1967, 17% disent l'avoir augmentée, et 5% disent l'avoir réduite.

TABLEAU 23

Endettement des chefs de famille selon les revenus, 1967.

(en pourcentage)

REVENUS (\$)	ENDETTEMENT (\$)								ENDETTEMENT MOYEN (\$)			
	Aucun	Moins de 500	500 999	1,000 1,999	2,000 2,999	3,000 3,999	4,000 4,999	5,000 9,999		10,000 et plus	Total	
Moins de 1,000.....	0	0	100	0	0	0	0	0	0	0	100	500
1,000 - 1,499.....	73	20	4	3	0	0	0	0	0	0	100	132
1,500 - 1,999.....	77	16	4	1	2	0	0	0	0	0	100	212
2,000 - 2,499.....	56	13	20	9	0	2	0	0	0	0	100	311
2,500 - 2,999.....	53	23	12	3	5	2	1	0	0	1	100	497
3,000 - 3,499.....	53	22	16	9	0	0	0	0	0	0	100	574
3,500 - 3,999.....	52	16	24	8	0	0	0	0	0	0	100	306
4,000 - 4,499.....	56	13	19	6	6	0	0	0	0	0	100	339
4,500 - 4,999.....	50	33	0	0	0	17	0	0	0	0	100	587
5,000 et plus.....	71	4	7	11	4	0	0	0	3	0	100	587
Tout revenu.....	62	17	12	5	2	1	0	0	1	0	100	381

TABLEAU 24

Endettement des chefs de famille selon les années de scolarité, 1967.

(en pourcentage)

ANNÉES DE SCOLARITÉ	ENDETTEMENT (\$)										ENDETTEMENT MOYEN (\$)
	Aucun	Moins de 500	500 999	1,000 1,999	2,000 2,999	3,000 3,999	4,000 4,999	5,000 9,999	10,000 et plus	Total	
Aucune.....	65	25	8	0	2	0	0	0	0	100	161
1 - 2.....	68	16	8	4	0	0	0	0	4	100	364
3 - 4.....	68	16	10	6	0	0	0	0	0	100	182
5 - 6.....	57	17	17	5	4	0	0	0	0	100	307
7 - 8.....	62	13	11	10	1	2	0	0	1	100	401
9 - 10.....	55	17	17	0	0	11	0	0	0	100	1,713
11 - 12.....	40	0	0	20	20	0	20	0	0	100	1,500
13 et plus.....	100	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
Toute scolarité.....	62	17	12	5	2	1	0	0	1	100	381

TABLEAU 25

Endettement des chefs de famille selon l'âge, 1967.

(en pourcentage)

Âge	ENDETTEMENT (\$)								ENDETTEMENT MOYEN (\$)		
	Aucun	Moins de 500	500 999	1,000 1,999	2,000 2,999	3,000 3,999	4,000 4,999	5,000 9,999		10,000 et plus	Total
0-19.....	73	27	0	0	0	0	0	0	0	100	68
20-29.....	50	19	20	4	3	2	2	0	0	100	725
30-39.....	56	14	16	12	0	2	0	0	0	100	484
40-49.....	56	21	12	6	3	1	0	0	1	100	365
50-59.....	67	16	10	5	2	0	0	0	0	100	223
60-69.....	80	14	4	0	2	0	0	0	0	100	112
70-79.....	90	0	5	0	0	0	0	0	5	100	342
80 et plus.....	100	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
Tout âge.....	62	17	12	5	2	1	*	0	1	100	381

* Moins de 0.5.

IV. CONCLUSION

La Côte-Nord du golfe Saint-Laurent pose de sérieux problèmes à toute personne qui cherche à formuler certaines solutions aux difficultés de cette région. Il y a certes une certaine émigration des jeunes vers les centres urbains mais cette émigration ne parvient pas à annuler l'accroissement naturel de la population. Seule une faible proportion (26%) des chefs de famille consentirait à déménager dans les grands centres urbains ou à déménager (31%) dans des localités précises de la Côte-Nord. D'autre part, les chefs de famille favorisent une concentration de la production et de la transformation du poisson dans une proportion de 77%.

Aujourd'hui, les pêcheurs ne forment plus que 53% de la population. Et si le désir de ces pêcheurs se réalisait, seulement 4% de leurs garçons pratiqueraient la pêche. Ils veulent en faire des hommes qualifiés ou des professionnels. Les autres travailleurs de la Côte-Nord formulent les mêmes aspirations pour leurs enfants. En revanche, la contrainte économique est forte car les revenus sont faibles. Le revenu moyen des chefs de famille de la Côte-Nord est de \$2,853 et il est composé dans une proportion d'environ 50% de paiements de transfert directs ou indirects. La venue des travaux d'hiver dans la région a changé les conditions socio-économiques. Ces travaux ont monnayé l'économie mais ils ont contribué à diminuer l'effort de pêche. D'autre part, les travaux d'hiver, même s'ils ne solutionnent aucun problème de la région ont aidé les individus à se sortir partiellement de leur endettement et à accroître leur actif.

La Côte-Nord est un terrain inculte. La forêt est rare, sauf le long de la rivière Natashquan. Le potentiel minier est inconnu. Les ressources hydro-électriques ne semblent pas considérables. Il reste les ressources de la mer. Les prises moyennes annuelles de morue des vingt dernières années s'établissent à 8,000,000 livres. Les captures d'autres espèces (hareng, flétan, saumon, truite, etc.) sont assez faibles. Quant à l'équipement utilisé par les pêcheurs, il est uniquement fonction de la pêche côtière. Cet équipement est désuet ou tout au moins peu productif. Il s'ensuit que les revenus de la pêche sont bas. En 1966, les revenus moyens de la pêche étaient de \$707. En revanche, leurs dépenses moyennes étaient de \$356. Les pêcheurs de la Côte-Nord transforment les deux tiers des prises de morue en la salant eux-mêmes. La mentalité traditionnelle des pêcheurs laisse peu de place à l'introduction d'une nouvelle technologie, à court terme.

La municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, créée en 1963, permet aux individus de s'exprimer à l'intérieur de cadres juridiques assez bien déterminés. Néanmoins, la municipalité n'a pu solutionner les immenses problèmes de cette région. La situation économique est considérée comme mauvaise par 70% de la population. Mais cette dernière croit à un avenir meilleur dans une proportion de 97%. Cet avenir, comment peut-il être

conçu ? Le développement économique de cette région est-il possible ? Certes, le développement est possible. Il peut se concevoir de deux manières. Premièrement, par l'introduction d'une nouvelle technologie, par de nouveaux investissements massifs, par l'extension des frontières économiques de la région vers l'intérieur, par la formation d'entrepreneurs dynamiques dans le milieu, la Côte-Nord marquerait un certain progrès. Mais cette façon de voir le développement économique de la Côte-Nord m'apparaît utopique, comme il m'apparaît utopique de transplanter cette population dans une autre région.

Il y a une deuxième façon de prévoir le développement de la Côte-Nord, mais elle n'est possible qu'à très long terme. Elle offre peut-être de meilleures chances de réussite. Il s'agit d'abord de rationaliser l'effort des individus et des institutions. Dans le domaine de la pêche, en particulier, il faut introduire, même étendre, l'utilisation des techniques de pêche adaptées à la mentalité et à la technologie actuelle des pêcheurs. Une utilisation plus intensive et extensive des filets maillants à morue présente un élément de solution au niveau des captures. Je ne crois pas utile pour le moment de penser à introduire des bateaux de pêche plus gros et plus puissants que ceux utilisés par les pêcheurs. Ils ne sauraient pas les utiliser pleinement. Ou encore, ils les utiliseraient mal, c'est-à-dire, selon la méthode traditionnelle de la pêche côtière.

Au niveau de la transformation du poisson, il faudrait mousser la centralisation et la spécialisation. À cet effet, il faudrait que les pêcheurs cessent de transformer eux-mêmes leurs prises. Il faudrait plutôt qu'ils vendent leurs prises à deux centres de transformation dont l'un, à La Tabatière, pourrait se spécialiser dans la fabrication de produits congelés et dont l'autre, à Blanc-Sablon, se spécialiserait dans les produits salés et séchés. Cette centralisation est possible dans la mesure où des bateaux collecteurs puissent passer rapidement et régulièrement dans les différentes localités pour transporter le poisson aux centres de transformation. À Blanc-Sablon, la route de Middle Bay à Blanc-Sablon n'exigerait pas l'utilisation de ces bateaux collecteurs. La spécialisation dans les procédés de transformation du poisson réussirait dans la mesure où les pêcheurs seraient payés régulièrement pour leurs ventes, à toutes les deux semaines, par exemple. Enfin, le succès d'une telle initiative serait assuré à condition d'enlever tout sentiment d'incertitude chez les pêcheurs quant à l'utilité et à l'efficacité d'un tel projet.

À plus long terme, il faudrait implanter sur la Côte-Nord un certain enseignement sur les différents aspects de la pêche. Cet enseignement pourrait s'adresser aux enfants des écoles de la région ou sous forme d'éducation aux adultes.

Au niveau plus général de l'enseignement, il faudrait donner une chance égale à tous les enfants d'accéder à des études supérieures, quelque

soit l'état de fortune des parents. À cet effet, l'enseignement totalement gratuit pour les enfants qui se rendraient à l'extérieur de la région serait souhaitable. Quoiqu'il en soit, l'économie de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent a subi des changements structurels assez marqués au cours des dernières années. Nous voyons entre autres une diminution relative de la main-d'œuvre engagée dans le secteur primaire accompagnée en contrepartie par une augmentation dans le secteur tertiaire. Il ne fait aucun doute aussi que le passage d'une économie de troc à une économie monétaire va introduire des changements importants dans les habitudes de consommation de la population. Si ce changement pouvait être accompagné par l'introduction massive des média d'information (radio, télévision, journaux, etc.) qui bouleverseraient l'actuel système de valeurs, la Côte-Nord passerait au xx^e siècle. Le fait qu'une économie ait certaines ressources naturelles n'est pas une condition suffisante de développement. En plus du capital suffisant et d'entrepreneurs compétents, ce qui lui faut surtout, c'est de convertir le désir pour un meilleur niveau de vie en action: travailler mieux et plus, épargner davantage et faire des investissements dans des entreprises productives. Sans cela, le développement économique de cette région se butera toujours à des obstacles insurmontables.

Marcel DANEAU

*Département d'économie,
Université Laval.*